

## Repérez en un coup d'œil toute modification effectuée à votre document signé numériquement

Par Chantal Côté, notaire

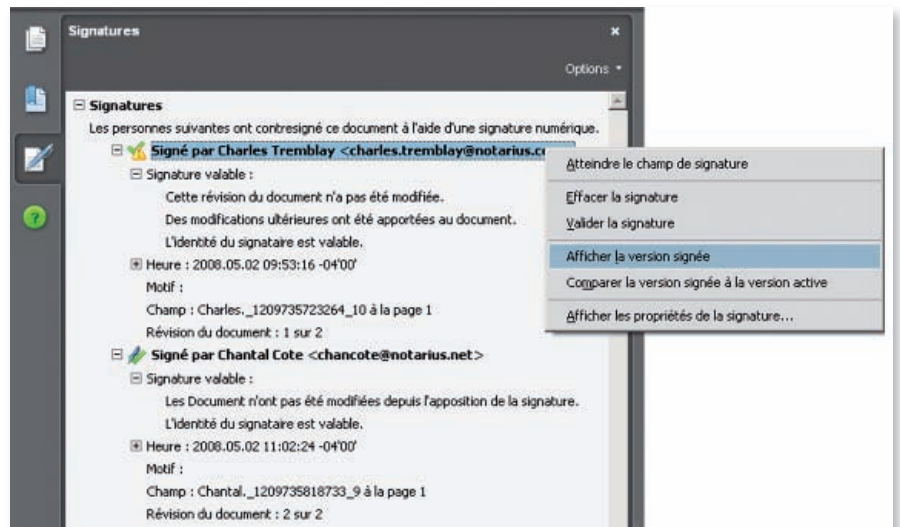
Adobe Acrobat Reader – Standard ou Professionnel – vous permet d'afficher les modifications apportées au document PDF depuis sa signature et de connaître la date et l'heure de chaque modification. Ainsi, dans l'éventualité où votre document signé numériquement est modifié, non seulement vous pouvez constater à la vue du document l'avis de modification, mais toutes les modifications apportées !

### CONTRÔLER LES MODIFICATIONS APPORTÉES AUX DIFFÉRENTES VERSIONS DE VOTRE DOCUMENT

Chaque fois qu'une signature numérique est ajoutée, le logiciel enregistre les informations relatives au certificat de signature numérique ainsi que l'ajout, la modification ou la suppression de toute information. Ceci permet à l'utilisateur de contrôler toutes les versions du document. Dans l'exemple illustré ci-contre, Charles Tremblay signe un document. À partir de l'onglet *Signatures*, on peut voir l'heure et la date de la signature de Charles Tremblay. Dans un deuxième temps, le document est modifié. Une note selon laquelle des modifications ont été apportées ultérieurement à la signature de celui-ci est indiquée en y précisant l'heure. Dans un troisième temps, Chantal Côté signe la deuxième version du document tel quel. Le logiciel nous indique que la version signée par Chantal Côté n'a pas subi de modification. À partir du menu, on peut également afficher l'intégralité de chacune des versions. Il est aussi possible de comparer deux versions à partir du menu *Comparer la version signée à la version active*. Adobe dispose alors côté à côté les documents en permettant à l'utilisateur de repérer clairement les différences.

Avec ces fonctionnalités, vous serez en mesure d'assurer la traçabilité des modifications apportées à votre document, ce qui est parfois ardu avec les documents papier signés à la main.

Pour plus d'information, contactez Notarius au 514 281-1442 ou sans frais au 1 800 567-6703, ou visitez le [www.ingenieur.notarius.com](http://www.ingenieur.notarius.com).



*L'icône Afficher vous permet de repérer les modifications, lesquelles sont mises en évidence par un encadré bleu. À la suite de la signature de Charles Tremblay, le mot « Modification » a été ajouté au document.*

